



**Vous maîtrisez des compétences du métier d'**

## **TECHNICIEN/TECHNICIENNE EN INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES**

**Faites-les reconnaître dans un Centre de validation !**

Après la réussite d'une **épreuve de validation** (mise en situation professionnelle), vos compétences seront reconnues officiellement par la **Région wallonne**, la **Communauté française** et la **Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale**.

Obtenez alors un ou plusieurs Titre(s) de compétence associé(s) au métier de technicien(ne) en installations électriques. Le Titre de compétence est un **document officiel** qui atteste de votre **maîtrise d'une partie de métier**. Vous pouvez l'utiliser pour augmenter vos chances de **décrocher un job** et pour **accéder plus facilement à des formations**.

### **Qu'est-ce que le métier "Technicien(ne) en installations électriques" ?**

Définition du métier Le technicien en installations électriques est chargé de :

- concevoir une installation électrique résidentielle
- réaliser une installation électrique résidentielle
- réaliser une installation électrique industrielle
- réaliser une installation électrique tertiaire
- vérifier la réalisation de l'installation électrique (résidentielle / industrielle / tertiaire)
- effectuer le diagnostic d'un dysfonctionnement sur une installation électrique résidentielle, industrielle et / ou tertiaire, dépanner une installation électrique résidentielle, industrielle et / ou tertiaire, hors commande machine

### **Comment obtenir un Titre de compétence ?**

Pour faire valider vos compétences et obtenir un Titre de compétence, il vous faut réussir une épreuve de validation (mise en situation professionnelle).

Celle-ci est gratuite moyennant la demande et l'inscription préalable auprès du Centre de validation.

### **Qui peut se présenter à ces épreuves de validation ?**

**Toute personne (H/F) à partir de 18 ans**, quelle que soit la manière dont elle a acquis ses compétences.

### **Titres disponibles**

**Organiser la mise en service, vérifier, diagnostiquer et dépanner une installation électrique, industrielle et tertiaire**

**Quelles compétences seront vérifiées lors de l'épreuve?**

**Réaliser une installation électrique résidentielle**

- Poser « en encastré » les conduits, canalisations électriques et boîtiers (y compris câblage spécifique)
- Poser « en apparent » les conduits, canalisations électriques et boîtiers (y compris câblage spécifique)
- Placer et raccorder les composants électriques (y compris les composants spécifiques)



- Placer, câbler et raccorder le tableau de distribution et le coffret de comptage

### **Réaliser une installation électrique industrielle**

- Réaliser les mises à la terre et les liaisons équipotentielles suivant les schémas des liaisons à la terre (TN-C, TN-S, IT, TT)
- Effectuer les mesures de contrôle et vérifier le bon fonctionnement de l'installation électrique industrielle à l'exception des appareils étrangers à son installation électrique

### **Réaliser une installation électrique tertiaire**

- Réaliser les mises à la terre et les liaisons équipotentielles suivant les schémas des liaisons à la terre (TN-C, TN-S, IT, TT)
- Effectuer les mesures de contrôle et vérifier le bon fonctionnement de l'installation électrique industrielle à l'exception des appareils étrangers à son installation électrique

### **Vérifier la réalisation de l'installation électrique (résidentielle / industrielle / tertiaire)**

- Vérifier la réalisation de l'installation électrique résidentielle / industrielle / tertiaire

### **Effectuer le diagnostic d'un dysfonctionnement sur une installation électrique résidentielle, industrielle et / ou tertiaire**

- Recueillir les informations nécessaires
- Poser une hypothèse sur l'origine du dysfonctionnement sur base des informations récoltées
- Contrôler ses hypothèses sur les causes de dysfonctionnement au niveau des installations et composants électriques
- Décider du moment et du type (provisoire ou définitif) d'intervention

### **Dépanner une installation électrique résidentielle, industrielle et / ou tertiaire, hors commande machine**

- Préparer la mise hors service
- Effectuer le dépannage
- Clôturer son intervention sur l'installation électrique, industrielle ou tertiaire

### **Sur base de quels critères le jury jugera-t-il votre travail?**

- Cohérence de la démarche
- Conformité de production
- Respect des règles
- Adéquation de la communication

### **Durée de l'épreuve**

L'épreuve dure 4h, formalités d'accueil et lecture de consignes non-comprises.



## Vérifier, diagnostiquer et dépanner (y compris remettre en service) une installation électrique résidentielle

### Quelles compétences seront vérifiées lors de l'épreuve?

#### Réaliser une installation électrique résidentielle

- Mesurer la résistance de dispersion de la prise de terre
- Mettre l'installation en service

#### Vérifier la réalisation de l'installation électrique (résidentielle / industrielle / tertiaire)

- Vérifier la réalisation de l'installation électrique résidentielle / industrielle / tertiaire

#### Effectuer le diagnostic d'un dysfonctionnement sur une installation électrique résidentielle, industrielle et / ou tertiaire

- Poser une hypothèse sur l'origine du dysfonctionnement sur base des informations récoltées
- Contrôler ses hypothèses sur les causes de dysfonctionnement au niveau des installations et composants électriques
- Décider du moment et du type (provisoire ou définitif) d'intervention

#### Dépanner une installation électrique résidentielle, industrielle et / ou tertiaire, hors commande machine

- Préparer la mise hors service
- Effectuer le dépannage
- Remettre une installation électrique résidentielle en service

### Sur base de quels critères le jury jugera-t-il votre travail?

- Cohérence de la démarche
- Conformité de production
- Respect des règles
- Adéquation de la communication

### Durée de l'épreuve

L'épreuve dure 4h, formalités d'accueil et lecture de consignes non-comprises.

## Concevoir une installation électrique résidentielle

### Quelles compétences seront vérifiées lors de l'épreuve?

#### Concevoir une installation électrique résidentielle

- Analyser la demande d'installation électrique résidentielle



- Concevoir le mode de réalisation de l'installation
- Réaliser les schémas de l'installation électrique

## Sur base de quels critères le jury jugera-t-il votre travail?

- Cohérence de la démarche
- Conformité de la production
- Respect des règles
- Adéquation de la communication

## Durée de l'épreuve

L'épreuve dure 5h, formalités d'accueil et lecture de consignes non-comprises.

## Plus d'informations ?

### Renseignez-vous !

#### En Région wallonne auprès d'un Carrefour Emploi Formation

- Carrefour Emploi Formation d'Arlon T. 063 67 03 32
- Carrefour Emploi Formation de Charleroi T. 071 23 05 03
- Carrefour Emploi Formation de Huy T. 085 27 41 31
- Carrefour Emploi Formation de La Louvière T. 064 23 90 50
- Carrefour Emploi Formation de Marche-en-Famenne Tél 084 24 58 61
- Carrefour Emploi Formation de Liège T. 04 254 57 42
- Carrefour Emploi Formation de Mons T. 065 38 21 00
- Carrefour Emploi Formation de Mouscron T. 056 85 51 50
- Carrefour Emploi Formation de Namur T. 081 48 67 07
- Carrefour Emploi Formation de Brabant Wallon T. 067/ 88 42 40
- Carrefour Emploi Formation de Tournai T. 069 88 11 00
- Carrefour Emploi Formation de Verviers T. 087 59 03 00

N° vert du Forem : 0800/93 947

[www.leforem.be](http://www.leforem.be)

En Région bruxelloise auprès de Bruxelles Formation Carrefour

T. 0800 555 66

**Vous souhaitez vous inscrire en tant que candidat ?  
Vous connaissez suffisamment le métier de Technicien(ne) en installations électriques ainsi que ses exigences.  
Vous disposez d'assez d'informations sur la manière dont vos compétences vont être évaluées.**



## Prenez rendez-vous !

Aux Centres de validation de :

- Centre de compétence Technocampus - 071/253 611
- Centre de compétence Forem-ConstruForm Châtelineau - 071/29 50 04
- Centre de validation des compétences de l'EA de Liège - 0472/63.06.24
- Centre IFAPME de Dinant - 082 21 35 80
- Le Forem - Centre de formation Construction Tournai - 069/88.23.59
- Le Forem -Centre de formation du Brabant wallon - 02/237.68.44

